

21^{ème} RALLYE NATIONAL DU TREPORT

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	dès réception du visa
Ouverture des engagements :	dès réception du visa
Clôture des engagements :	Lundi 25 Mai 2020 à 23h59
Parution du carnet d'itinéraire :	Samedi 30 Mai 2020 à 08h00
Lieu...	Chez Manuelle Montagne (ex Bar de l'Aigle) 20 place Général Leclerc, Grandcourt 76660
Distribution	Dimanche 31 Mai 2020 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
.....	Lundi 01 Juin 2020 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
.....	Jeudi 04 Juin 2020 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
.....	Vendredi 05 Juin 2020 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 31 Mai 2020 de 09h00 à 19h00
.....	Lundi 01 Juin 2020 de 09h00 à 19h00
.....	Jeudi 04 Juin 2020 de 09h00 à 19h00
.....	Vendredi 05 Juin 2020 de 09h00 à 19h00
Vérifications administratives.....	Vendredi 05 Juin 2020 de 15h00 à 19h45
.....	Parc Sainte-Croix, rue Pierre Mendès France, Le Tréport 76470
Vérifications techniques	Vendredi 05 Juin 2020 de 15h45 à 20h00
.....	Parc Sainte-Croix, rue Pierre Mendès France, Le Tréport 76470
Heure de mise en place du parc de départ	Vendredi 05 Juin 2020 de 15h00 à 20h45
.....	Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs.....	Vendredi 05 Juin 2020 à 19h00
.....	Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
Publication des équipages admis au départ	Vendredi 05 Juin 2020 à 21h00
.....	Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
.....	Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
Publication des heures et ordres de départ	Vendredi 05 Juin 2020 à 21h00
.....	Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
.....	Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
Briefing des pilotes.....	Remis écrit aux vérifications administratives contre émargement
Départ de :	Samedi 06 Juin 2020 à 08h30 (1 ^{ère} VHC)
.....	Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
Publication des résultats partiels	Samedi 06 Juin 2020
.....	Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
.....	Caserne des Pompiers, Grandcourt 76660
Arrivée à :	Samedi 06 Juin 2020 à partir de 18h40
.....	Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
Vérification finale	Samedi 06 Juin 2020 à la fin du rallye
.....	Autovision, 232 avenue Pierre et Marie Curie, Mers les Bains 80350
Taux horaire de la main d'œuvre :	60 € TTC

Publication des résultats du rallye Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
 Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
 Remise des prix Samedi 06 Juin 2020 à partir de 18h45
 Podium d'Arrivée, Parc Fermé Casino du Tréport, Place de la Batterie, Le Tréport 76470
 PC Course Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
 Collège des Commissaires Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470
 Parc à plateaux obligatoire Parking EINEA, rue Lavoisier, Eu 76260
 Direct de l'épreuve <http://www.rallygt.net/rntp2020/>

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Val de Bresle organise le 21^{ème} Rallye National du Tréport en qualité d'organisateur administratif et technique.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 09/03/2020 sous le numéro 24 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 229 en date du 27/03/2020.

Comité d'Organisation

Président : Marc LEDUE
 Secrétariat du Rallye, Adresse : Hervé LARUE LE Moulin à Raines 76260 LONGROY
 Téléphone : 06.80.03.18.42 (Hervé LARUE)
 Mail : hervelarue@sfr.fr
 Permanence du Rallye : Vendredi 05 Juin 2020 et Samedi 06 Juin 2020
 Lieu Services techniques, 29 avenue des Canadiens, Le Tréport 76470

Organisateur technique

Nom : ASA VAL DE BRESLE
 Adresse : 4 rue de la Mare 76630 LES IFS

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Françoise MAWDSLEY Licence n°1653
Commissaires Sportifs	Angelique GODEFROY Licence n° _____ Christine FAULIN-LECAT Licence n°126053
Directeur de Course	Hubert VERGNORY Licence n°7092
Directeurs de Course	Annick LARUE Licence n° _____ Xavier CALOIN Licence n° _____ Jean-Yves FAULIN Licence n°11116
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	Lucien VARANGLE Licence n°36384 Patrick JOVE Licence n°128187 Jacques COURTIN Licence n°6233
Adjointes à la Direction de Course délégués aux ES	Didier DENIS Licence n°162362 Sebastien TISSERAND Licence n°166961 Jean-Denis JOSSE Licence n°34725
Commissaire Technique responsable	Laurent BRAURE Licence n° _____
Commissaires Techniques adjoints	Jean-Louis AUBLE Licence n°4592 Jacques SALENNE Licence n°18219

Médecin chef	Denis THUILLIER Licence n°17953
Chargés des relations avec les concurrents	Dc Catherine CARON
Chronométrateurs	Claude CHRISTEL Licence n°9367
	Jean AUBERT Licence n°245502
	Alain JOLY Licence n°153666
	Maria-Lisa CURIEL Licence n°205242
	Valérie PAISANT Licence n° _____
	Christian GILLET..... Licence n° _____
	M. Licence n° _____
Classement	Raphael VOISIN Licence n°211834

1.2P. ELIGIBILITE

Le 21^{ème} Rallye National du Tréport compte pour :

- Coupe de France des Rallyes 2020 coefficient 3
- Championnat de la Ligue de Normandie Rallyes Nationaux 2020

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un SMS (adressé au pilote) pour accuser réception de leur engagement.

Les heures de convocation aux vérifications administratives seront uniquement affichées sur le site internet de l'organisateur : www.asavaldebresle.org

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 21^{ème} Rallye National du Tréport doit adresser à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 25 Mai 2020 à 23h59**.

Raphael VOISIN 55 route départementale 27440 VAL D'ORGER

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **120** voitures maximum (moderne).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- [avec la publicité facultative des organisateurs](#)
 - pilote et/ou copilote membre de l'ASA Val de Bresle :450,00€
 - pilote et copilote non-membres de l'ASA Val de Bresle :490,00€
- [sans la publicité facultative des organisateurs](#)
 - pilote et/ou copilote membre de l'ASA Val de Bresle :900,00€
 - pilote et copilote non-membres de l'ASA Val de Bresle :980,00€

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.3.1P. Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Pour la 2^{ème} section, le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire (hors pénalités) après l'ES1.

Le 21^{ème} Rallye National du Tréport partira 5 minutes après le dernier concurrent VHC.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autoriséeTerrain de Football Municipal (CD 149), Grandcourt 76660

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 21^{ème} Rallye National du Tréport représente un parcours total de 274,030 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 116,910 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1/4/7 d'une longueur de 13,970 km

ES 2/5/8 d'une longueur de 10,250 km

ES 3/6/9 d'une longueur de 14,750 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°1 dite "Itinéraire horaire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

..... Samedi 30 Mai 2020 de 09h00 à 19h00

..... Lundi 01 Juin 2020 de 09h00 à 19h00

..... Jeudi 04 Juin 2020 de 09h00 à 19h00

..... Vendredi 05 Juin 2020 de 09h00 à 19h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

a) Généralités

La remise des prix se déroulera le samedi 06 Juin 2020 à partir de 18h45 sur le podium d'arrivée au Casino, après le parc d'attente qui se situera sur le front de mer où les concurrents devront attendre les instructions des officiels.

Tous les concurrents classés recevront une coupe. Les primes en espèces ne sont pas cumulables.

Les primes en espèces seront adressées aux récipiendaires dans un délai de 7 jours ouvrés, suivant la publication du classement final définitif.

Les primes en espèces seront réduites s'il y a moins de 100 partants, sauf pour les 3 premiers au classement général scratch. (par exemple : 92 partants, les primes seront distribués à 92%).

b) Classement général scratch

Les trois premiers concurrents au scratch seront récompensés :

1^{er} du classement général 700 €

2^{ème} du classement général 600 €

3^{ème} du classement général 500 €

c) Classement général au groupe

Il n'est pas prévu de primes aux Groupes.

d) Classement général à la classe

Les 26 classes récompensées sont :

R5, R4 (R4 + R4FIA), R3 (R3C + R3T + R3D), R2 (R2B + R2C + R2J + FR2 + RC4A), R1 (R1A + R1B + RC5)

N4, N3, N2, N2S, N1, RGT16 (RGT16 + FRRGT16), GT10, GT9

A8W, A8, A7S, A7K, A7, A6K, A6, A5K, A5, F2000-14, F2000-13, F2000-12, F2000-11

Primes à la classe	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Moins de 4 partants	245€				
De 4 à 10 partants	368€	245€	163€		
Plus de 10 partants	490€	368€	245€	163€	123€

e) Classement Féminines

Le premier équipage complètement féminin (pilote féminine et copilote féminine), sera récompensée d'une coupe et d'un prix en espèces de **250 €**

ANNEXE 1 – ITINERAIRE HORAIRE

L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent VHC.

ETAPE 1 – SAMEDI 06 JUN 2020					
SECTION 1					
CH 0	SORTIE DE PARC FERME				08h30
CH 0A	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	26,340		00h35	09h05
CH 0B	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h25	09h30
CH 1	AVANT ES 1	4,230		00h11	09h41
	ES 1		13,970	00h03	09h44
CH 2	AVANT ES 2	3,800		00h23	10h07
	ES 2		10,250	00h03	10h10
CH 3	AVANT ES 3	18,330		00h35	10h45
	ES 3		14,750	00h03	10h48
CH 3A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	9,050		00h25	11h13
SECTION 2					
CH 3B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h15	12h28
CH 3C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	3,500		00h08	12h36
CH 3D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h40	13h16
CH 4	AVANT ES 4	4,230		00h11	13h27
	ES 4		13,970	00h03	13h30
CH 5	AVANT ES 5	3,800		00h23	13h53
	ES 5		10,250	00h03	13h56
CH 3	AVANT ES 6	18,330		00h35	14h31
	ES 6		14,750	00h03	14h34
CH 6A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	9,050		00h25	14h59
SECTION 3					
CH 6B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			00h45	15h44
CH 6C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	3,500		00h08	15h52
CH 6D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h40	16h32
CH 7	AVANT ES 7	4,230		00h11	16h43
	ES 7		13,970	00h03	16h46
CH 8	AVANT ES 8	3,800		00h23	17h09
	ES 8		10,250	00h03	17h12
CH 9	AVANT ES 9	18,330		00h35	17h47
	ES 9		14,750	00h03	17h50
CH 9A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	22,000		00h50	18h40

⇒ Pas de pénalités pour pointage en avance au CH9A